



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/POPS/INC.7/INF/27
24 juin 2003

ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMITÉ DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AUX FINS DE
L'APPLICATION DE MESURES INTERNATIONALES
A CERTAINS POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Septième session

Genève, 14-18 juillet 2003

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des activités internationales en cours se rapportant
aux travaux du Comité**

**INFORMATIONS SOUMISES AU COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL
A SA SEPTIEME SESSION : PROGRES REALISES DEPUIS LA SIXIEME SESSION
DU COMITE EN CE QUI CONCERNE LES ACTIVITES PERTINENTES DE
L'INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET
LA RECHERCHE**

Note du secrétariat

A la présente note sont annexées des informations fournies par le secrétariat de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Ces informations sont diffusées telles qu'elles ont été reçues sans avoir fait l'objet d'édition.

* UNEP/POPS/INC.7/1.

**INFORMATION POUR LA SEPTIEME SESSION DU COMITE DE NEGOCIATION
INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT
INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AUX FINS DE L' APPLICATION DE
MESURES INTERNATIONALES A CERTAINS POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS
(Genève, 14-18 Juillet 2003)**

Progrès concernant les activités de l' Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche
(UNITAR) depuis INC-6

Introduction/Contexte

1. L' UNITAR, en tant que qu'Organisation participante du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), aide activement les pays en développement et en transition économique dans de nombreux domaines concernant directement la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPs).
2. Ce document fait le compte rendu des progrès effectués dans ces domaines clé, en particulier depuis INC-6^a.
3. En outre, l'UNITAR s'est fortement impliqué lors de la première réunion formelle du nouveau Groupe coordonnateur de l' IOMC sur les POPs, qu'il a présidé à Washington, DC, USA, le 13 mai 2003. Le résumé de cette réunion est disponible sur le site Internet de l'IOMC à l'adresse <http://www.who.int/iomc/groups/pop/en/>. L'UNITAR a également été chargé de présider la prochaine réunion du Groupe coordonnateur, prévue pour novembre 2003.
4. Les domaines liés à la préparation de plans nationaux pour la mise en oeuvre de la Convention de Stockholm (PNM) dans lesquels l'UNITAR joue un rôle actif sont: la préparation de profils nationaux en matière de produits chimiques; la mise en place de plans d'action pour la formation et le renforcement des capacités dans le but d'aider à la préparation aussi bien des PNMs que des plans d'action spécifiques pour certains POPS; l'élaboration de guides d'orientation et de formation sur la gestion des risques lors du processus décisionnel; et finalement, le commencement d'une nouvelle phase dans le programme d'UNITAR/IOMC sur la gestion intégrée des produits chimiques.
5. Les programmes de formation et de renforcement des capacités de l'UNITAR en matière de produits chimiques et de déchets soutiennent les pays en développement ainsi que ceux en transition économique dans leurs efforts de renforcer la gestion rationnelle de ces produits. Lors du développement et de la mise en œuvre de ses programmes, l'UNITAR souligne l'importance des principes directeurs suivants ayant pour but de promouvoir un processus durable et propre au pays:
 - ***un processus "pays-conducteur"***, par lequel les pays partenaires évaluent leurs besoins, les identifient et lient les activités qui s'y rapportent aux objectifs nationaux concernant l' environnement et le développement;
 - ***une approche multi-sectorielle***, impliquant des représentants de divers ministères au sein du gouvernement aussi bien que d'autres secteurs concernés à l' extérieur;
 - ***une approche intégrée*** qui prend en compte toutes les étapes du cycle de vie du produit chimique et met l' accent sur la nature pluridisciplinaire de la gestion des produits chimiques et des déchets
6. Les programmes sont étroitement liés au Chapitre 19 du Programme d'action 21 ainsi qu'aux recommandations du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (IFCS) qui s'y

^a Le rapport de l' UNITAR sur INC-6 (Juin 2002) a été enregistré dans le document UNEP/POPs/INC.6/INF.27

rapportent. Ils sont mis en œuvre par des partenariats entre les Organisations participantes du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC).

Profils nationaux pour la gestion des produits chimiques

7. Les profils nationaux pour la gestion des produits chimiques offrent une vue d'ensemble ainsi qu'une analyse des activités et infrastructures relatives à ces produits au niveau national. Tous les ministères ainsi que les industries et groupes d'intérêt public concernés par la gestion des produits chimiques sont impliqués dans la préparation du profil national. Le processus de préparation favorise en général l'instauration d'un mécanisme de coordination nationale impliquant aussi bien les ministères que les parties intéressées et affectées. A ce jour, plus de 100 pays dont plusieurs Etats Membres de l'OCDE ont élaboré ou sont en train de préparer un profil national en suivant le document d'orientation sur les profils nationaux, approuvé par le FISC^b. La collecte d'informations pour l'élaboration du profil national constitue une première étape essentielle puisque ainsi une base d'informations relatives aux infrastructures est constituée, pouvant servir à la mise en place des plans d'action préconisés par la Convention de Stockholm.
8. En coopération avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et dans le cadre du projet conjoint du FEM-PNUE en cours dans 12 pays, sur le PNM de la Convention de Stockholm, l'UNITAR a préparé un document accompagnant le document d'orientation intitulé *Préparation et mise à jour d'un profil national dans le cadre d'un plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm*. Ce document, qui n'est qu'un document de travail pour le moment, est mis à la disposition de tous les pays intéressés (disponible en anglais, français et espagnol). Il doit être utilisé en parallèle avec le document d'orientation principal *Préparation d'un profil national pour évaluer les capacités nationales de gestion des produits chimiques* (UNEP/POPs/INC.7/INF.26). Les pays sont invités à soumettre leurs éventuels commentaires à l'UNITAR avant le 31 décembre 2003.
9. En coopération avec le PNUE, en tant qu'Organisme de mise en œuvre du FEM (Fonds pour l'environnement mondial), l'UNITAR apporte à ce jour une assistance technique à environ 16 pays qui développent ou mettent à jour leur profil national pour la gestion des produits chimiques, pour les fins de la Convention de Stockholm. Ces pays sont : l'Arménie, la Barbade, la Bulgarie, le Chili, l'Equateur, la Guinée, le Kenya, le Liban, la Malaisie, le Mali, la Mauritanie, la Micronésie, la Papouasie Nouvelle-Guinée, la Tunisie, le Yémen et la Zambie. L'UNITAR a également reçu des demandes d'assistance supplémentaires provenant de cinq autres pays dont certains élaborent leur PNM avec l'aide de l'ONUDI et du PNUD.
10. Selon la section 6.5 du document provisoire du PNUE-Banque mondiale intitulé *Document d'orientation pour la mise en œuvre d'un plan d'action dans le cadre de la Convention de Stockholm* (UNEP/POPs/INC.7/INF.20), il est nécessaire d'élaborer et de mettre à jour le profil national pour la gestion des produits chimiques pendant la phase II de la préparation du PNM.
11. Le document du FEM, distribué lors du INC-6 et intitulé *Principes directeurs initiaux pour les «activités habilitantes» de la Convention de Stockholm* (UNEP/POPs/INC.6/ INF/2), souligne l'importance des *profils nationaux pour la gestion des produits chimiques*, pour réussir la mise en œuvre des activités relatives aux POPs, et encourage leur développement.

Renforcement des capacités et formation sur le développement de plans d'action pour la gestion des produits chimiques

12. Le développement de plans d'action rationnels et bien coordonnés (qui comportent des buts précis, des activités planifiées, des indicateurs de succès, des mécanismes de mise en œuvre, des besoins en ressources humaines et financières) permet de faire des progrès systématiques dans certains domaines de la gestion des produits chimiques, au niveau national. L'UNITAR a développé un kit de formation pour renforcer les capacités des personnes dans certains pays pour

^b Ce document, qui est disponible en anglais, français, espagnol, russe et allemande, peut être téléchargé à partir du site internet d'UNITAR.

élaborer des stratégies ainsi que des projets concernant des problèmes spécifiques prioritaires de la gestion des produits chimiques.

13. Cette approche générique de planification peut être utilisée dans tous domaines de la gestion rationnelle des produits chimiques, incluant notamment les actions sur des produits chimiques spécifiques, le développement d'infrastructures, de la législation, la mise en œuvre de conventions internationales telles que la Convention de Stockholm.
14. Suite à une trentaine de demandes d'assistance dans ce domaine, un projet de formation et de renforcement des capacités pour les pays les moins développés ayant choisi d'élaborer des plans d'action pour la Convention de Stockholm, est en cours.

La prise de décision dans la gestion des risques liés aux produits chimiques prioritaires

15. Les activités conduites dans le cadre de ce programme par le pays favorisent le développement de techniques et procédures en matière de mise en œuvre de plans d'action et de processus décisionnel pour les produits chimiques prioritaires. Le programme est mise en œuvre lors de l'élaboration de projets au niveau national: les pays partenaires, au cours d'un processus impliquant toutes les parties affectées et intéressées, choisissent un produit chimique prioritaire et développent une stratégie d'élimination ou de réduction des risques liés à ce produit .
16. Prenant en considération les projets pilotes financés par la Commission Européenne au Cameroun, Chili, Gambie, Tanzanie, ainsi que le projet en cours au Ghana soutenu par le gouvernement des Pays-Bas, un «document de travail» intitulé Développer un plan de gestion des risques liés à un produit chimique prioritaire, est désormais disponible sur le site Internet de l'UNITAR (uniquement en anglais).

Programmes nationaux intégrés pour la gestion rationnelle des produits chimiques

17. Avec la collaboration de toutes les organisations participantes de l'IOMC, l'UNITAR a élaboré un document d'orientation ainsi qu'un programme de soutien pour encourager les pays à développer des programmes nationaux intégrés de gestion rationnelle des produits chimiques, comme l'a proposé le FISC. Des plateformes de coordination établies au travers de tels programmes peuvent améliorer de manière importante l'efficacité des activités relatives aux POPs ainsi que l'utilisation efficace du soutien extérieur. Des documents spécifiques d'orientation et de formation ont été développés dans le but de créer ou de renforcer des mécanismes de coordination et de communication interministérielle, d'échanges d'information, de mobilisation des ressources, ainsi que dans le but d'établir des priorités avec la collaboration des ministères et autres détenteurs d'enjeux concernés. Une nouvelle phase de ce programme, mis en place pour répondre aux demandes de soutien en matière à la fois de produits chimiques et de déchets, commence en 2003: appel aux pays à déposer leurs candidatures et sélection des pays projets.

Services concrets de l'UNITAR en soutien pour la mise en œuvre de la Convention de Stockholm

18. L'UNITAR, au travers du PNUD, a travaillé avec le gouvernement l' Union des Comores dans le but de développer une proposition soumise au FEM pour entreprendre un plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm.

Comment les pays peuvent-ils avoir accès aux services de l'UNITAR lors du développement d'un plan d'action

19. Les pays qui entreprennent le développement d'un plan d'action avec l'aide d'un Organisme de mise en oeuvre ou d'un Organisme d'exécution opérant sous le régime du dispositif élargi désigné par le FEM peuvent formellement faire une demande d'assistance à l'UNITAR pour tous services ci-dessus mentionnés, dans le cadre du développement de leur PNM.

Pour plus d'information

20. De plus amples informations sur les activités, programmes et services de l'UNITAR en matière de gestion rationnelle des produits chimiques se trouvent sur le site de l' UNITAR: www.unitar.org/cwm
